



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 25/09/2019

Votre annonce n°**19-145375** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J14 Rectificatif Dir24

Département(s) de publication : **93**

Annonce No **19-145375**

I. II. VI. VII.

RECTIFICATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED - Directeur des Achats et de la Commande Publique, 93308, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 51, Courriel : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir l'Usine à Espoirs

Numéro de référence : DBMT 20-19

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Cf. détails R.C

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

25 septembre 2019

VI.6) **RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL**

Numéro de l'avis au JO série S : 2019/S 177-431125 du 13/09/2019

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) **Informations à rectifier ou à ajouter**

VII.1.1) **Motif de la modification**

Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur

VII.1.2) **Texte à rectifier dans l'avis original**

Numéro de section : II-2.14

Endroit où se trouve le texte à rectifier : Informations complémentaires

Au lieu de :

Lire : - Modalités de dévolution du présent marché Le marché sera attribué soit à un seul opérateur économique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les candidats peuvent présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. – Composition de l'équipe L'équipe de maîtrise d'œuvre pourra se constituer sous forme de groupement (conjoint ou solidaire). En cas de groupement conjoint, le mandataire architecte sera solidaire. Elle devra obligatoirement comprendre les compétences avérées et vérifiables suivantes : * Architecture, contractant unique ou groupement, inscrit à l'ordre des architectes. L'architecte sera obligatoirement le mandataire d'un seul et même groupement ; * Les compétences intégrées ou associées en économie de la construction et dans les domaines couvrant les lots techniques (structures, fluides, thermique, acoustique, ...); * Toute autre compétence jugée par l'équipe utile pour l'exécution de sa mission.

Numéro de section : II-2.9

Endroit où se trouve le texte à rectifier : informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Au lieu de : La consultation consiste en la sélection des cinq candidats (en cas de nombre suffisant) appelés à soumettre une offre.

Lire : La consultation consiste en la sélection des cinq candidats (en cas de nombre suffisant) appelés à soumettre une offre. Une prime, dont le montant sera déterminé ultérieurement par le pouvoir adjudicateur, sera octroyée aux candidats non retenus. Le détail et les modalités de versement de la prime seront précisés dans les documents de la consultation transmis aux candidats retenus à l'issue de la phase candidature.

Numéro de section : IV.2.2

Endroit où se trouve le texte à rectifier : Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Au lieu de : 11 octobre 2019

Lire : 25 octobre 2019

VII.2) **Autres informations complémentaires :**

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 19101#0002

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 25 octobre 2019

Objet de l'avis : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir l'usine à espoirs (rectificatif)

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3790763



> [Informations légales](#)